

Traitement Déchets : Emissions directes de GES par sous-secteur

Pression

Mise à jour de l'article le 3 juin 2024

Mise à jour de la donnée le 30 mai 2024

Les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) sont des données très suivies, elles sont indispensables pour analyser et traiter les grands enjeux énergétiques, mais aussi pour répondre à l'atteinte d'objectifs réglementaires européens, nationaux et régionaux.

L'indicateur représenté ici est le détail des émissions directes de gaz à effet de serre pour le secteur Traitement des déchets, pour la région des Hauts-de-France selon le format de rapportage PCAET. Il s'agit d'une approche cadastrale c'est-à-dire que l'on considère les émissions produites sur le périmètre d'un territoire par ses différents secteurs d'activités. Les émissions sont détaillées selon 5 sous-secteur du traitement des déchets : traitement des eaux usées, mise en décharge, incinération (sans récupération d'énergie), production de compost et production de biogaz.

Afficher la suite

Traitement Déchets : Emissions directes de GES par sous-secteur

Choix de l'année : 2021202020182015201220102008

Total : 485 kilotonnes équivalent CO2 (Kt eq.CO2)

En Hauts-de-France, les émissions du secteur du traitement des déchets sont pour près de la moitié, liées aux traitements des eaux usées (46% du total du secteur en 2021). La part des émissions pour les autres activités représentent 39% pour la production de compost, 9% pour la mise en décharge, 5% pour l'incinération des déchets, et 1% pour la production de biogaz.

Au global les émissions de ce secteur sur la période 2008 à 2021 ont baissé de 67%. Cette baisse est surtout importante lors de l'année du covid-19 avec -64% entre 2018 et 2020.

fiche Traitement Déchets : Emissions directes de GES par sous-secteur

Poids (128,38 ko), Format (VND.MS-EXCEL)

[Télécharger](#)

Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

EPCI

- Unité :

kilotonnes équivalent CO2 (Kt éq.CO2)

- Méthode de récolte de la donnée :

Modèle

- Disponibilité :

N+3

- Fréquence de mise à jour :

Tous les ans

Nos partenaires

-

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)